

Loi des 12 tables

Par **DROIT**, le **07/10/2016** à **14:40**

Bonjour, j'ai reçu aujourd'hui une dissertation dont le sujet est "la loi des 12 tables". J'ai alors relu mon cours, la méthode de la dissertation. Mais je voulais savoir si le plan de cette dissertation devait porté seulement sur cette loi ou s'il pouvait porter sur ce qui a amené à cette loi par exemples.

Du genre son histoire tout d'abord avec tout ce qui a amené cette loi et ensuite la loi en elle même ses avantages et inconvénients avec ses contenus.

Peut-on aussi faire référence à d'autre lois ? par exemple avec la mariage entre plébéien et patricien est interdit dans la loi des 12 tables mais autorisé dans la loi Canuleia.

Merci pour votre aide.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/10/2016** à **15:01**

Bonjour

Tout ce que je peux vous dire, ce que l'historique doit plutôt être abordé dans l'introduction.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **07/10/2016** à **21:18**

Demandez-vous si vous pouvez parler d'une autre loi que celle du thème...

C'est un peu comme si vous parliez du code de procédure civil alors qu'on vous parle de la Constituion ;)

Pour le reste la loi des XII tables c'est vaste, que permet elle, qu'apporte elle, que n'apporte elle pas ... on parle de plébéiens et de patricien mais quid des pérégrins ?

Jus Gentium / Jus Civil

Je ne sais pas trop quoi vous dire étant donné qu'il n'y a pas de trace de votre réflexion personnelle.

(J'ai édité mon message mon téléphone a fait n'importe quoi avec mes mots

Par **DROIT**, le **08/10/2016** à **10:15**

Justement j'ai mis un exemple du plan que je pensais pour parler tout d'abord de son histoire (avec tout ce qu'il s'est passé avant et qui a amené la loi) et ensuite la loi en elle même.